

Vesoul, le 29 août 2023

MODALITES ADMINISTRATIVES U13G et U11G SAISON 2023/2024

PUBLICATION HORAIRES ET TERRAINS

Les horaires et terrains sont consultables sur le site internet du District

LE JEUDI A 12H de la semaine S moins 1 (semaine précédant celle de la rencontre).

MODIFICATIONS HORAIRES ET TERRAINS

Les demandes de modifications se réaliseront **UNIQUEMENT via la procédure informatique via foot club.**

Les demandes réceptionnées par le biais d'autre moyens (courriel, courriers,) ne seront plus prises en compte.

- L'échéance pour les demandes de modifications (horaires et terrains) des rencontres U13 et U11 **est fixée au jeudi précédant la rencontre (à 24H00).**

Toutes les demandes postérieures à cette échéance (sauf celles demandées en fonction des intempéries et validées ou décidées comme telles par le District) ne pourront pas être prises en compte.

FEUILLES DE MATCHES

Les feuilles de matchs sont obligatoirement à insérer dans le logiciel foot club dans les 48h suivant la rencontre.

Aucune feuille de match ne peut être envoyée par mail ou déposée dans la boîte aux lettres ne sera prise en compte

A défaut, les clubs s'exposeront aux amendes financières prévues au statut financier du District.

Nous comptons sur votre aide et votre indispensable efficace collaboration.

Le Directeur Administratif,

Raphaël TAVERDET

